

Anniversaire des Nations Unies

Aujourd'hui, nous sommes le 24 octobre 2025. C'est un anniversaire !

Remontons au 24 octobre 1945. Il y a 80 ans.

La Charte des Nations Unies était ratifiée par 51 états, instituant l'Organisation des Nations Unies, l'ONU, que chacun connaît, dont les objectifs premiers sont de maintenir la paix et la sécurité internationale. Mais aussi de protéger les droits de l'homme, de fournir l'aide humanitaire, de promouvoir le développement durable et de garantir le droit international.

L'ONU traverse une crise majeure ; d'aucuns remettent son rôle en question ; mais faut-il se passer de cette instance unique du multilatéralisme ?

Comme la Société des Nations qui l'a précédée ; la SDN a été créée après la première guerre mondiale en 1919 pour préserver la Paix en Europe ; elle a été dissoute en 1946 pour ne pas avoir pu éviter la seconde guerre mondiale.

Deux des institutions spécialisées de l'ONU me tiennent tout particulièrement à cœur pour avoir beaucoup travaillé - et pour continuer à travailler avec - l'UNESCO et le UNHCR.

L'UNESCO, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture est une institution spécialisée internationale de l'Organisation des Nations unies, créée le 16 novembre 1945 à la suite des dégâts et des massacres de la Seconde Guerre mondiale. Son objectif est de contribuer au maintien de la paix par l'éducation, la science et la culture.

J'y représente l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses.

L'UNHCR, le Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, a été créé par l'Assemblée générale des Nations unies en 1950, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, afin d'aider les millions de personnes qui avaient perdu leur foyer. J'ai signé le premier accord de partenariat avec l'UNHCR lorsque j'étais Présidente du Comité mondial de l'Amitié Internationale Scoute et Guide.

Et il se trouve que demain est le Jour de l'Amitié. Belle journée à tous.

Martine Lévy